



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 février 1998

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1998

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal des
Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Claire MINALI-BELLA donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Frédéric ROUILLE.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.

DELIBERATION D98069

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 février 1998

Vie Associative/Jumelages

**Subvention aux associations sur proposition de l'Office Municipal
des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme**

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme,

Au titre de 1998 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget Primitif, les subventions annuelles aux associations niortaises affiliées à l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme qui ont satisfait aux conditions mentionnées ci-dessous, ont été établies aux montants qui figurent dans le tableau ci-joint.

Pour obtenir le versement de la subvention de fonctionnement mentionnée, l'association doit avoir remis à l'Office Municipal des Associations d'Accueil, d'Environnement et de Tourisme les rapports d'activités et financiers relatifs à l'année 1997 ainsi que son budget prévisionnel pour l'année 1998 qui lui ont été demandés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)